

Radioamateur du Québec

Mars 2010 - VOLUME 34 NUMÉRO 6

Envoi de poste-publication, conversion # 40069242 4,95 \$



**Rencontre avec
Michel et Georgette
VE2TH/VE2RH**

SAMEDI 27 MARS 2010

HAMFEST

**CLUB RADIO AMATEUR
LAVAL-LAURENTIDES**

**POLYVALENTE GEORGES-VANIER
3995 BOUL. LEVESQUE EST
LAVAL, QC
GPS: N45* 35.900 W73* 39.200**

**RESERVATIONS:
HAMFEST2010@VE2CRL.QC.CA
TEL: 514-708-8033**

**OUVERTURE DES PORTES:
VENDEURS 07H30
PUBLIC 09H00**

ENTREE \$5 / TABLE \$10



TIRAGES - EXAMENS RADIOAMATEURS

Elkel

H#

Radioworld®

MERCI A NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

**RADIOGUIDAGE SUR VE2REL 147.315+ ET VE2RJZ 447.725- T103.5
MERCI A NOS BENEVOLES**



TUBES BAZAAR
 Amplificateur
 Radio
 Télévision
 Juke-box
 & plus

Médical - Industriel
 Commercial
 Lampe de projecteur
 Tubes à vide / Lampes

et-onges_c.stonge@videotron.ca
 514-252-3012

BAZAR À TUBES

www.tubebazar.com

Déménagement
 Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès de RAQI en téléphonant au:
 (514) 252-3012
 ou par courriel:
admin@raqi.ca
 De plus, la loi vous demande de faire parvenir à Industrie Canada tout changement d'adresse au:
1-888-780-3333
http://www.indicatif.ca
 ou par courriel:
 spectrum.amateur@ic.gc.ca

Sommaire

Communiqués de RAQI6 et 19
Rencontre avec Michel et Georgette, par VE2AIK . 7
Programme ARISS, par VA2MA/VE3VIG10
Beau temps .. mauvais temps, par VE2ADE ...11
Les RA: des gens de causerie, par VE2LCF16
Assemblée générale annuelle20
Nouvelles régionales22 et 23
Calendrier DX, par VE2GDA27
Hamfest2, 25 et 28

Jean-Guy Renaud, VE2AIK
 directeur de l'édition

Adjointe administrative:
 Carolle Parent, VA2CPB
 Publicité: (514) 252-3012

Chroniques :
 Jean-Guy Renaud, VE2AIK
 Jacques Hamel, VE2DJQ
 Jean-Pierre Cyr, VE2GDA
 Maurice-André Vigneault, VA2MA
 Guy Dumas, VE2ADE
 Clause Lalande, VE2LCF

Impression: Regroupement Loisir Québec

**Conseil d'administration
 2008-2009**

Président: Mario Bilodeau, VE2EKL
 Vice-président: Guy Richard, VE2XTD
 Secrétaire: Jean-Pierre Dumont,
 VA2JPY
 Trésorier: Jean Massicotte, VE2JMK
 Admin.: James R. Hay, VE2VE
 Admin.: Pierre Brouillard, VE2PBO
 Admin.: Daniel Beaudoin, VE2VHF
 Admin.: Martin Arseneault, VE2BQA

COTISATION

	Ind.	Fam.
Régulière	40 \$	50 \$
60 ans et plus	35 \$	45 \$
Individuelle (États-Unis)		60 \$
Individuelle (Outre-mer)		70 \$
Club de radioamateurs		250\$

Siège Social
 Radio Amateur du Québec Inc.
 4545 avenue Pierre-de-Coubertin
 CP 1000 Succursale M
 Montréal (Québec) H1V 3R2

Tél : (514) 252-3012
 Fax : (514) 254-9971

Courriel : admin@raqi.ca
 HTTP://www.raqi.ca

Rédacteur en chef
 Guy Lamoureux, B.Sc., LL.L., VE2LGL
 Directeur général de RAQI
 Éditeur en chef

Le magazine RAQI est publié bimestriellement par Radio Amateur du Québec Inc., organisme sans but lucratif créé en 1951, subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Raqi est l'association provinciale officielle des radioamateurs du Québec. Les articles, informations générales, ou techniques, nouvelles, critiques ou suggestions sont les bienvenus; les textes doivent être écrits lisiblement et doivent porter le nom, l'adresse et la signature de l'auteur. Les opinions exprimées dans les articles sont personnelles à leurs auteurs; elles sont publiées sous leur entière responsabilité et ne permettent pas de préjugés de celles de l'Association. Tous les articles soumis sont sujets à édition. L'emploi du masculin permet d'alléger le texte. Les personnes désirant obtenir des reproductions d'articles peuvent en faire la demande au siège social. Toute reproduction, à l'exclusion des articles protégés par droit d'auteur, est encouragée en autant que la source est indiquée. Les avis de changement d'adresse doivent être envoyés au siège social. Pour nos annonceurs, les prix et spécifications des appareils sont sujets à changement sans préavis.

Dépot légal :
 Bibliothèque nationale du Québec D8350-100
 Bibliothèque nationale du Canada D237461
 Envoi de Poste-publication, convention # 40069242

Communiqué 2010-01

Pour toute demande d'installation d'un bâti d'antennes dans une ville ayant des règlements restrictifs

En décembre 2006, le gouvernement du Québec, autorisa les municipalités à adopter des règlements municipaux afin de réglementer la hauteur des bâtis d'antennes et des antennes. Le premier janvier 2008, la nouvelle politique sur les antennes d'Industrie Canada entra en vigueur. Ces deux textes législatifs sont à la base des problèmes que rencontrent les radioamateurs qui désirent ériger une tour pour y installer leurs antennes. En plus de ces deux textes de loi, il faut dire qu'Industrie Canada n'aide pas la résolution des problèmes dans le domaine des demandes d'installation d'antennes.

Dans la politique sur les antennes, Industrie Canada demande à ceux qui désirent installer des antennes de passer à travers un processus de consultation publique et si après avoir tout tenté pour résoudre les différents entre les citoyens, la ville et eux-mêmes, il y demeure un différent alors Industrie Canada intervient et statue sur l'installation que le demandeur aura droit en fonction de sa licence. Industrie Canada émet donc un document faisant état de l'installation et des conditions de cette installation. Cependant, pour les radioamateurs la politique sur les antennes prévoit une exemption de consultation publique pour une antenne de moins que 15 mètres et cette même politique ne prévoit aucunement qu'Industrie Canada émettra un document au radioamateur afin de démontrer que le radioamateur a rencontré les exigences d'I-C. Ce manque de document est vraiment problématique puisque les radioamateurs n'ont aucun document de l'autorité réglementaire démontrant qu'il a respecté les normes en vigueur dans ce domaine. Dans un dossier qui se retrouve devant une cour municipale, comme celui de Laval, il serait d'une importance capitale d'avoir un tel document si on se réfère à la cause de la ville de Toronto contre Télus alors que le jugement disait qu'étant donné que l'autorité réglementaire avait autorisé l'installation de Télus, la ville ne pouvait prétendre pouvoir imposer d'autres conditions.

Au début de décembre dernier, RAQI a proposé à I-C d'instaurer un processus allégé pour les demandes d'antennes de moins que 15 M faites par un radioamateur afin de pouvoir émettre un document au radioamateur-demandeur sur les conditions d'installation d'une telle antenne. Ainsi le radioamateur qui se verrait émettre un avis d'infraction aurait un document à remettre à la cour municipale démontrant qu'il est conforme aux exigences de l'autorité réglementaire.

Espérons, qu'I-C comprendra l'importance d'émettre ce document et que le délai de l'étude de faisabilité d'instaurer ce processus allégé ne sera pas trop long. À Industrie Canada d'étonner les radioamateurs!!!

Entre-temps, le conseil d'administration de RAQI à sa réunion du début du mois de décembre dernier a résolu à l'unanimité de recommander aux radioamateurs qui désirent installer un bâti d'antennes avec antennes de formuler une demande pour une installation DE PLUS QUE 15 M sachant très bien qu'un différent s'installera entre le radioamateur et la ville concernée et qu'éventuellement le dossier sera référé à I-C, comme le prévoit la politique de janvier 2008. Dans les quelques dossiers où I-C a eu à intervenir concernant des installations radioamateurs, I-C a presque toujours recommandé 15 M sauf une fois à Vancouver où ce fut moindre.

Nous vous invitons à consulter le site Web de RAQI sous la rubrique bâtis d'antennes afin de prendre connaissance de la circulaire CPC 2-0-03 qui traite de la nouvelle politique d'Industrie Canada sur les antennes.

Si jamais I-C prend ses responsabilités et démontre à la communauté radioamateurs qu'il est en contrôle des dossiers et qu'il ne les a pas abandonnés, alors RAQI vous reviendra avec l'attitude que vous devriez alors avoir à partir de ce moment.

Mario Bilodeau, VE2EKL
président
février 2010

(30)

Rencontre avec Michel et Georgette VE2TH/VE2RH

Notre personnalité du mois est bien connue dans la région de Québec car il fait partie de la communauté radioamateur depuis au moins 45 ans. Pour changer un peu des rencontres et entrevues habituelles, j'ai pensé laisser parler notre invité et de le laisser nous raconter son itinéraire. Laissons lui la parole!

Depuis toujours que la passion des communications par le biais des ondes courtes me fascine, le plus



loin que je me rappelle, je devais avoir environ 3 ou 4 ans lorsque je voyais mon père avec les écouteurs, syntoniser des stations lointaines avec son radio à cristal.

Mon père Lucien a toujours été un fervent d'écoutes sur ondes courtes, même s'il avait passé sa licence seulement en 1975, il préférait faire de l'écoute, c'était moins compliqué pour lui en appartement où ce n'est vraiment pas évident d'installer de bonnes antennes.

Il se servait du sommier du lit comme antenne et le calorifère comme mise à la terre, (ground), et on pouvait écouter avec des écouteurs de marque Philmore. Sans parler du fameux radio de bois "RCA VICTOR" avec un

cadran lumineux sur le bureau, quel plaisir lorsqu'il écoutait des stations éloignées qu'il identifiait avec la liste "WHITE'S RADIO LOG" de la revue Popular Communications.

Plus tard vers l'âge de 12 ans, je reçu en cadeau un récepteur 2 bandes à lampes, le broadcast AM et une bande ondes courtes qui couvrait de 3.7 à 12 MHz.

Et voilà, c'est là que tout a vraiment commencé. J'écoutais des gens radioamateurs qui jasaient entre eux et après avoir pris des informations au Ministère des Transports Fédéral de l'époque, j'ai commencé à étudier pour devenir radioamateur, mais j'ai dû attendre l'âge de 15 ans, l'âge minimum requis avec preuve, pour passer mon examen.

L'inspecteur de l'époque me trouvant très jeune pour devenir radioamateur me donna quand même le programme d'examens et l'extrait de la loi sur la radio. Comme bouquin d'étude il me montra le RADIO AMATEUR HANDBOOK tout en anglais.

Tout à coup, l'étude de l'anglais au secondaire, avait pris une importance capitale. Il fallait bien, si je voulais étudier et surtout par la suite faire des contacts (QSO) ou l'anglais est primordial.

De plus je devais étudier le code morse!!!! Quel bonheur pour moi! Je me disais qu'enfin je vais apprendre quelque chose qui une fois bien maîtrisé, je pourrais utiliser toute ma vie comme une nouvelle langue.

Des cours de radioamateur étaient

Par Jean-Guy Renaud VE2AIK



dispensés à l'école technique de Québec par Émile Langevin VE2ATN, (SK) nous étions un bon groupe de tous âges dont Paul Lechasseur VE2BTL (SK) Léger Robitaille VE2GWN, etc....

La station VE2AWJ est née en mars ou avril 1964, époque à laquelle tous les nouveaux amateurs se rencontraient sur 80 mètres et par la



suite lors de l'endossement sur 10 mètres après 6 mois d'activités.

On avait un réseau local tous les vendredis soirs sur 28.500 MHz avec VE2AKE, VE2BRM, VE2BIB et bien d'autres mordus du 10 mètres. Lorsqu'il y avait de la propagation, on s'en allait chacun de son côté faire du DX et le vendredi suivant on se racontait les raretés que nous avions faites. En 1965, j'obtins l'indicatif VE2TH et mon certificat supérieur. Pas par goût d'abandonner le morse pour la phonie, loin de là, mais plutôt pour le prestige et puis je me disais que si un jour l'idée me venait de faire de la phonie sur HF, hé bien je serai prêt.

Une anecdote ici, l'examen se faisait sur rendez-vous au bureau du Ministère des Transports, et il en coûtait .50 cents. Une fois réussi, il fallait attendre notre certificat par la poste et par la suite il fallait aller remplir une demande de licence. Le

coût de la licence, \$2.50 annuelle-ment. Ça pouvait prendre entre 3 semaines et un mois au total, l'attente était affreusement longue!!

Nous ne pouvions pas choisir notre indicatif d'appel, on devait accepter celui qu'on nous offrait!!

Sur la photo, j'utilisai un récepteur modèle HE-30 de Lafayette et l'émetteur un DX-40 de Heatkit, environ 50 watts de sortie, avec un relais d'antenne de marque DOW KEY remplacé plus tard par une TR-SWITCH électronique à lampe de marque Johnson. C'était plus silencieux et je pouvais faire de la radio tard dans la nuit lorsqu'en congé, et sans déranger mes parents.

L'antenne, une verticale de construction maison, faite à partir d'une canne à pêche qui provenait d'Edmond VE2PA, qui lui, l'avait obtenue de Maurice VE2AVL le concepteur de cette antenne. Elle fonctionnait très bien sur le 80 mètres et quelques autres bandes dont le 10 mètres.

Pendant les études scolaires, la radioamateur m'a ouvert les portes pour étudier et obtenir ma classe commerciale comme opérateur radio. Depuis toutes ces années et des dizaines d'expériences de constructions de petits appareils QRP, (faible puissance) ainsi que des milliers de QSO, la radioamateur me fascine encore plus qu'au début. Comme on dit j'ai encore la PASSION qui m'habite depuis maintenant 47 ans. Il y a toujours quelque chose à expérimenter et à découvrir.

La fabrication et l'expérimentation d'antennes, les mini expéditions radio durant la période estivale et certains concours, ainsi que le (QRP) opérations à basse puissance, les bandes du 10 et 6 mètres, le code morse qui est 90% de mes opérations et plus récemment les forums

de discussions, quelques uns en français et plusieurs en anglais, occupent beaucoup de mon temps.

Après les études, et les longues vacances d'été, ce fût le travail, plusieurs jobs différentes, pour finalement travailler pendant 25 ans comme chauffeur d'autobus urbain au RTC de la capitale Québec.

Pendant plusieurs années, j'ai dispensé des cours de radioamateur à



Michel VE2TH et Georgette VE2RH

plus de 125 personnes de tous âges à l'éducation des adultes de la Polyvalente de Charlesbourg ainsi qu'à Donnacona.

Je suis maintenant retraité ou plutôt en vacances perpétuelles comme j'aime bien le dire depuis bientôt 7 ans et mes occupations principales sont, vous l'aurez deviné, la radioamateur, le bricolage, le camping, les opérations mobiles et portables, les voyages évidemment à chaque fois que l'occasion se présente, la bicyclette, la lecture etc.

Marié depuis 41 ans avec Georgette qui est radioamateur également depuis 1972 certificat amateur et le supérieur en 1973, donc 38 ans bientôt. Elle possède l'indicatif VE2RH.

La retraite (vacances)? sera en 2010. Avec le retour en force des activités radio à plein temps comme

autrefois, et beaucoup d'autres passe temps.

La radioamateur, pour elle a débuté quelques années après notre mariage. Je ne vous apprendrais rien en vous disant que c'est la curiosité qui l'a emmené à s'y intéresser. En effet, un beau jour que je trafiquais en CW, elle me demanda à qui je parlais, et moi en folie je lui dis : je parle à une jolie hawaïenne!!!!!!

Il s'en fallu de peu pour qu'elle veuille apprendre le morse et elle aussi devenir radioamateur par la suite. C'est quelque chose qu'elle a toujours trouvé très passionnant de par la diversité que ça apporte. Ce fût ma première élève.

Par la suite c'est elle qui m'aida à la rédaction et au montage de mes cours de radioamateur que je devais donner aux adultes à une polyvalente de la région. C'est elle qui a donné les cours de radioamateur et par la suite pour le certificat supérieur à Gilles Caron VE2ETE (SK). Ainsi ça l'aida grandement dans le montage des futurs cours que je devais dispenser par la suite.

Les enfants devenus grands et autonomes, elle décida de retourner au travail, mais pas n'importe quel. Un travail en électronique. C'était un goût et une passion. C'est alors qu'elle s'inscrivait au CEGEP de Limoilou, à Québec, pour finalement terminer avec grande distinction son diplôme d'études collégiales en électronique et microprocesseur. Quatre années de travail ardu qui lui ont permis de travailler comme technicienne en électronique et actuellement elle est maintenant technicienne en informatique, depuis plusieurs années.

Ça vous donne une idée comment la radioamateur peut mener très loin dans la vie.

Actuellement, ayant été un peu loin

de ce passe temps, dû aux activités professionnelles, elle rattrape le temps perdu en se familiarisant avec toutes les nouvelles technologies dans le domaine, ainsi que tous les changements au niveau équipements, opérations etc.

Les activités principales en radio amateur sont les opérations (QRP) 5 watts et moins avec un FT-817 de Yaesu et un FT-817ND, hé oui nous avons chacun notre station.

Les opérations à basses puissances sont notre fascination depuis les tout débuts, pour de multiples raisons. Question d'économie à l'époque et le très grand challenge par la suite, J'ai des dizaines de diplômes tous plus prestigieux les uns que les autres d'accumulés au fil des ans.

L'expérimentation des antennes qui se doivent d'être les plus performantes possibles, vous comprendrez pourquoi, la possibilité d'opérer en portable dans des endroits les plus exotiques et d'être 100% autonomes peu importe le temps, donc aussi camping/radio, QRP portable que ce soit en bord de mer, montagne, ou activation de phares, les possibilités sont illimitées.

Mes bandes préférées sont le 10 mètres (28/29 MHz) et le 6 mètres (50 MHz) même en période de creux solaire il y a toujours quelque chose qui se produit comme phénomène de propagation qui fait en sorte qu'il y a toujours un challenge quelconque. J'ai complété mon WAS (Worked all states), tout 6 mètres et tout QRP, un challenge qui a pris quand même 23 ans de travail à temps perdu. En passant, nous ne sommes que deux au Québec à l'avoir complété.

Pour le QRP (petite puissance de 5 watts et moins et parfois en QRPP un watt et moins et même dans les milliwatts, j'ai le DXCC, WAS, WAC, Canadaward, Canadian QRP AWARD, etc...

Il y a évidemment le domaine des balises radioamateurs principale-

ment celles du 28 et du 50 MHz qui me passionnent, et dont je fais l'écoute et recherche régulièrement.

Mais celui dont je suis très fier est le "Public service award" que j'ai obtenu sans l'avoir demandé, en remerciement du travail méritoire en télécommunications (relais de trafic) lors du gros tremblement de terre de Managua le 23 décembre 1972. C'est le seul que j'ai reçu bien qu'il m'est arrivé à trois occasions d'avoir par hasard à passer des trafics d'urgence.

Il n'y avait pas d'ordinateurs donc pas de cluster non plus et tout se faisait complètement par hasard à cette époque.

Étant en congé des fêtes, j'étais bien entendu à bricoler lorsque j'entendis quelqu'un qui demandait du secours en CW sur la bande des 20 mètres. Je lui répondis immédiatement et je ne me doutais pas que je serais plus de 48 heures en ondes par la suite à relayer des trafics via les différents réseaux de l'époque dont le OQN (Ontario Québec net), et le Eastern America net. Je faisais la navette entre le 80 et le 20 mètres.

Une autre fois, une station de Guadeloupe demandait du secours en direction de la France pour obtenir des médicaments pour un cas urgent à l'hôpital de Basse-Terre. Mais voilà il n'était pas bien entendu en France.



Comme la propagation était excellente de mon côté, je servis de station relais pour transférer toutes les informations des deux parties.

Durant le dernier cycle solaire en 2002, je venais de me procurer le premier FT-817 de Yaesu et j'ai eu

l'occasion de faire un QSO vraiment remarquable, tout d'abord en CW et par la suite en SSB avec KIM OX3-FV. du Groenland. Kim possède aussi un FT-817 et nous avons établi un très long QSO en débutant à 5 watts et nous sommes descendus jusqu'à 500 milliwatts = 1/2 watt sans aucun problème. Kim utilisait une inverted L comme antenne et de mon côté une dipole coupée pour la bande des 17 mètres. Une distance de 1343 milles ou 2161 kilomètres, ce qui fait avec 500 milliwatts 2686 milles par watt ou 4322 kilomètres par watt.

Un QSO qui a duré de 13:38 Z à 14:44 Z soit 1 heure et 6 minutes, QRP et QRPP dans les deux sens et nous fonctionnions à batterie gel-cell tous les deux. Tout un exploit, mais ce n'est évidemment pas mon meilleur record.

Mon meilleur record fût d'avoir contacté VK9NS (SK) qui habitait dans l'île de Norfolk au large de l'Australie en CW sur la bande des 30 mètres ce qui m'a valu d'être membre du club des "1000 milles per watt Club" Il y a une distance de 9127 milles ou 14,688 kilomètres!!! Ce qui fait 1812 milles par watt ou 2938 kilomètres par watt.

Il ya bien sûr les forums francophones et anglophones, bien que je suis moins actif sur ceux-ci qu'avant, je vais y mettre mon grain de sel de temps en temps.

J'écris des articles d'intérêt sur ces forums et aussi à l'occasion je collabore au Magazine HAM-MAG de France.

Voilà, 72/73 Michel Boissonnault VE2TH/QRP, 73/88 Georgette Boissonnault VE2RH/QRP.

NDLR: Merci Georgette et Michel d'avoir partagé votre vécu radioamateur avec les lecteurs de cette revue.

Le programme ARISS



Connaissez-vous ce sigle? C'est le sigle d'un organisme international qui est soutenu par la NASA et les agences spa-

tiales du Canada, de la Russie, du Japon et de l'Europe. Il est aussi fortement appuyé par la Corporation de Satellites Radioamateur (AMSAT) et la Ligue Relais Radioamateur USA (ARRL) ainsi que Radio Amateurs du Canada (RAC) et les organismes radioamateurs du monde entier.

Vu de cette façon, on pourrait en déduire qu'il s'agit d'un organisme de grande importance. En effet, il a pour mission d'éveiller les jeunes à la science, la technologie, l'ingénierie, et les amener à poursuivre une carrière dans cette direction. Comment s'y prend-t-il?

D'abord, cette mission est aussi une des missions que s'est donnée la NASA. Quoi de plus intéressant pour les jeunes en ces jours, et ça depuis une décennie, de suivre l'évolution de la station spatiale internationale et les aventures cosmiques

de ceux qui y habitent. Surtout lorsque ceux-ci sont nos compatriotes.

Afin de rapprocher les jeunes avec les astronautes, nous avons demandé à la NASA d'installer, à bord de la station spatiale, des appareils de radioamateur qui permettraient aux astronautes et cosmonautes de communiquer avec les

étudiants de la planète, sans engorger les canaux de communications officiels de la NASA. Cette ouverture vers le monde de la radioamateur sert aussi de soupape psychologique pour les équipages à bord de la SSI.



Partie du kiosque ARISS à Longueuil le 24 octobre 2009 avec mini station satellite

L'Atelier International ARISS, c'est son nom, développe des mentors et des équipes d'opérations dans les pays participants afin de faciliter les contacts écoles/astronautes avec les étudiants du monde entier. ARISS est un sigle qui signifie "Amateur Radio on the International Space Station", ou encore mieux en français, la radioamateur à bord de la station spatiale internationale.

Par Maurice-André Vigneault
VA2MA/VE3VIG



En tant que représentant du Canada, je siège au Comité de Sélection des Écoles à l'Atelier ARISS. En concert avec le Comité des Opérations, qui fait le travail sur place, et qui est disponible pour aider les écoles, nous recevons les demandes, NASA les cédule, et les équipes d'opérations voient au bon fonctionnement des contacts.

L'Atelier ARISS comprend aussi un Comité d'Administration et des Comités Techniques qui discutent des équipements nécessaires et des nouveaux projets pour la station spatiale.

Tout récemment, la NASA nous avisait qu'à l'avenir, en vue du nombre accru d'astronautes à bord de la SSI (qui sont maintenant au nombre de six) il y aura plus d'opportunités pour accomplir des "contacts ARISS". Nous devons

donc nous assurer qu'il y ait suffisamment d'écoles inscrites au programme ARISS afin de rejoindre le plus d'étudiants possibles.

Voilà donc le but de cette missive. Nous avons lancé une poussée promotionnelle pour le programme ARISS afin de rejoindre les enseignants et les écoles pour les informer de ce programme qui est

disponible pour tous. Il s'agit d'en faire la demande et de procéder à la préparation des étudiants.

Le tout est expliqué au site ARISS où vous pourrez prendre connaissance des conditions et télécharger le formulaire d'application pour un contact ARISS. Visitez le à l'adresse suivante: <http://www.rac.ca/ariss>

Une tournée promotionnelle nous a amené à visiter les foires radioamateurs de Québec, d'Ottawa, et le 24 octobre dernier nous étions à celle de Montréal. Notre kiosque de présentation attira beaucoup de visiteurs, surtout à Longueuil où nous avions deux maquettes géantes de plus de deux mètres de haut montrant les astronautes Robert Thirsk et Julie Payette.

Ces visites nous ont permis de rencontrer des radioamateurs qui sont liés en quelque sorte à des écoles, mais nous comptons aussi sur les parents pour en parler aux écoles où sont leurs enfants. Nous espérons que le message parviendra à bon port et que nous pourrions introduire de nombreux étudiants au programme ARISS.

Nous avons développé une trousse de promotion ARISS pour les enseignants et les écoles. Elle comprend des informations sur le programme ARISS, un texte de présentation, et une liste abrégée des points principaux de la présentation.

Cette liste est aussi en présentation Power Point, incluse dans la trousse. Le tout sert à guider le radioamateur ou l'enseignant qui voudrait présenter le programme ARISS à une école.

Pour recevoir la trousse enseignants/écoles faites la demande à: ve3vig@amsat.org

Maurice-André Vigneault, VE3VIG
Délégué AMSAT Canada
Représentant ARISS Comité de Sélection des Écoles



Beau Temps... Mauvais temps...

Par Guy Dumas VE2ADE

Ciel variable en matinée, nuageux, averses en après-midi, possibilité d'orages violets en fin de soirée.

Prévisions de "Sigma Météo" qu'ont comme réaction celle de crise pour certains, une vive déception en raison du report ou de l'annulation de leurs activités projetées, pour d'autres; chez les amateurs en particulier une augmentation du stress pré-événement de crainte à ce que leurs équipements super-électroniques se fasse griller par les sautes d'humeur de dame nature.

Pour d'autres, le calme; avant, pendant et après la tempête. Imaginez tous les responsables de répéteurs amateurs ou à vocation commerciale se précipiter au sommet du Mont Répéteur, ou une visite catastrophe à l'édifice Gratte-ciel, lesquels coiffés par M. La Tour; et pour inciter M. L'Éclair à rendre visite impromptue, on y installe tout en haut Mlle Antenne pour maximiser cette invitation, cet accueil chaleureux. Et comme si cela n'était pas suffisant, on relie M. Relais à Mademoiselle par une artère coaxiale.

La solution...

Le secret: Une mise à la terre adéquate, rien de plus simple ! C'est ce que tous et chacun d'entre-nous ont fait je l'espère. Cependant, il y a quelques petites subtilités reliées à cette situation lesquelles ne sont pas à négliger et à mettre en pratique, celles-ci étant le résultat de recommandations, de correctifs, d'expériences vécues en milieu de travail.

Chez Monsieur l'Amateur en général, il existe trois sources potentielles ou la mise à la terre revêt une importance primordiale: l'entrée électrique, les équipements, tour et antennes.

Vous me permettrez un petit cours 101 du principe de fonctionnement de votre installation électrique.

En premier lieu, la tête de branchement qui ancre les fils de service qui alimentent votre maison. Le courant de 240 V est acheminé par trois fils; deux de ces fils transportent un courant de 110 V

chacun et le troisième est un fil neutre de mise à la terre.

Le compteur électrique qui mesure la consommation exprimée en watts, généralement fixé sur le mur extérieur, est relié à la tête de branchement et sert de lien entre celle-ci et le tableau de distribution principal.

Le panneau de distribution, auquel sont reliés les circuits dérivés et contenant les disjoncteurs conçus de manière à couper l'alimentation du circuit en cas de surcharge ou de court-circuit.

Les boîtes électriques et prises de courant permettent la jonction des fils et le branchement d'appareils. Un voltage de 115 V est normalement présent à celles-ci et comportent des prises à trois ouvertures.

Et... non le moindre, le plus important : le câble de mise à la terre, lequel relie l'installation électrique à la terre par l'intermédiaire d'un tuyau d'eau métallique ou d'un piquet de mise à la terre.

Selon le petit Robert, un circuit est une suite ininterrompue de conducteurs électriques. L'électricité part du tableau de distribution, se propage dans le circuit et revient ensuite à son point de départ. Selon un code de couleur, les fils sous tension sont rouges ou noirs et les fils neutres sont blancs ou gris pâle.

Donc le courant part vers les appareils électriques en suivant les conducteurs sous tension et revient au panneau de distribution par les fils neutres. La plupart des circuits comportent également un fil de cuivre nu pour la mise à la terre. Ce fil relié au câble principal de mise à la terre réduit les risques de chocs électriques et en cas de surcharge ou de court-circuit dissipe cet excédent de courant.

L'auteur est radioamateur depuis plus de 50 ans, présentement en vacances permanentes. Il a œuvré pendant 35 ans chez Bell Canada, comme technicien en téléphonie et radiocommunications. Il a terminé sa carrière à titre de conseiller en radiocommunications à ce poste pendant plus de 15 ans.

Pour ce qui est des fusibles et disjoncteurs, tous en

connaissent leur rôle et limite. Si on lui en demande trop, il s'objecte et interrompt le circuit. Il faut alors en premier lieu trouver la cause, corriger le défaut et là, réarmer en toute sécurité.

Mise à la terre et polarisation

On a mentionné en début du texte, le parcours du courant électrique. Il ne faut jamais oublier que le courant cherche toujours la voie offrant la moindre résistance. C'est en partie, la raison des fils de mise à la terre lesquels sont destinés à réduire le risque d'électrocution ou d'agir à titre de protection en cas de court-circuit d'équipements associés d'un circuit déterminé.

Autres éléments de circuit: les prises qui acceptent les fiches polarisées, même s'il ne s'agit pas d'une vraie méthode de mise à la terre, la polarisation fait en sorte que le courant circule dans le bon fil du circuit.

À partir de chaque dispositif ou appareil électrique, le fil de mise à la terre est relié à la barre omnibus de la mise à la terre du panneau de distribution principal. De là, un autre fil relié à cette barre part de la boîte et rejoint la tige ou tuyau de métal servant de mise à la terre ou toute surcharge sera dissipée dans le sol sans danger.

Surtout, en cas de travaux, n'oubliez jamais de rebrancher les fils de mise à la terre, ceux-ci constituent l'une des caractéristiques de sécurité principale pour vous et votre maison sans oublier vos équipements. Maintenant que nous sommes tous des connaisseurs en matière d'acheminement du courant et des méthodes de protection, passons à la pratique.

Lors de l'installation d'une prise électrique polarisée il va de soi que vous avez respecté le code de couleurs recommandé; le fil noir, sous-tension, y est rattaché à une borne de laiton, et le fil blanc, neutre, à une borne argentée. En passant, celle-ci est située du même côté de la prise que la borne de mise à la terre.

Le fil de cette borne doit être également relié à la boîte métallique via la vis de mise à la terre de celle-ci. Il est dangereux de ne se servir que des vis d'ancrage des prises électriques, celles-ci la plupart du temps offrant une conductivité à haute résistance entre les deux pièces d'équipement.

Afin de vérifier si votre prise de courant est correctement installée et surtout polarisée, un petit truc lequel vous évitera de défaire celle-ci pour constater la qualité du standard des connexions. Prenez votre voltmètre à la position 220 V, procédez à une lecture entre les deux fentes soit en parallèle.

Votre lecture devrait se situer à 120 volts environ. Par la suite, placez le fil noir de votre instrument à l'entrée ronde de votre prise de courant, laquelle est reliée à la mise à la terre, puis l'autre fil de votre multimètre dans la fente la plus petite laquelle est reliée au fil sous tension. Vous devriez avoir une lecture de 120 V également. Retirez celui-ci et introduisez dans la fente la plus large laquelle est reliée aux fils neutres. Là vous aurez une lecture de 0 volt.

Complément de vérification possible; vous placez votre multimètre à la position ohms au continuité, si celui-ci dispose d'une tonalité audible, en touchant le boîtier avec le fil noir, la fente la plus large et l'entrée ronde avec l'autre, vous devriez avoir 0 ohm et le signal de continuité. Donc plus de doute, vos prises sont bien installées et sécuritaires.

Mais rien ne remplace une inspection visuelle et mécanique de tous ces appareillages. Après avoir fermé le disjoncteur principal d'alimentation du panneau de distribution, en retirer le couvercle protecteur et repérez toutes anomalies possibles; fils surchauffés, dénudés, lâches au point de connexion et surtout portez une attention particulière aux fils de mise à la terre. Sont-ils reliés à la barre commune prévue à cet effet? Corrosion présente en raison de métaux différents. Il faudra alors s'assurer que toutes les connexions sont adéquates et corrigées s'il y a lieu.

Pour ce faire, s'assurer une deuxième fois qu'il n'y a pas de courant présent, puis à chacune des bornes dévissez légèrement celle-ci puis resserrez vigoureusement. Vous avez intérêt à répéter ce geste deux ou trois fois à chacune de celles-ci, le mouvement de la partie mobile aura pour effet de "nettoyer" le contact entre celle-ci et le fil à sécuriser. Portez une attention particulière aux fils de grande dimension aux multibrins, ils sont sujets à plus de corrosion et à se déplacer lorsque vous serrez l'écrou associé à celui-ci. Le tout complété, refermez le couvercle et réarmez le disjoncteur principal du panneau. Les

mêmes vérifications peuvent s'effectuer à chacune des boîtes électriques contenant les interrupteurs et prises de courant. Lorsque toutes ces vérifications seront complétées et les correctifs apportés, s'il y a lieu vous n'en serez que plus sécurisé et le fonctionnement de vos équipements se fera selon les paramètres standards.

Il est à noter que lorsqu'il y a raccordements de matériaux différents, un effet de galvanisation risque de provoquer une corrosion prématurée, il faut donc choisir des supports aux bornes de connexions faites du même métal. Ces raccords spéciaux rendent possible le contact sécuritaire et efficace pour une longue durée. Également lorsqu'il est possible de le faire, le câble de mise à la terre doit être préférentiellement connecté à la conduite d'alimentation principale, le plus près possible du point d'entrée de celui-ci et AVANT le robinet d'arrêt principal.

Maintenant, vos équipements

Je perçois déjà vos commentaires, votre réaction "Mon entrée électrique est conforme en tout points, mes prises électriques installées selon les recommandations et méthodes approuvées, de plus tous mes équipements sont munis de cordons d'alimentation polarisés. Que demander de plus"?

Je vous répondrai par une question: Pourquoi y-a-t-il à l'arrière de vos équipements cette borne additionnelle de mise à la terre? Votre réponse, "pour une protection accrue". Bravo! Mais faut-il qu'elle soit reliée à une mise à la terre et non pas flottante, en raison de cette croyance que la prise et le cordon d'alimentation sont polarisés.

Je vous propose ici une petite vérification du genre de celle suggérée en regard à votre alimentation électrique et prises associées. Votre ohmmètre, j'espère que vous ne l'avez pas remis, il vous sera ici d'une grande utilité.

Actions:

Retirez le cordon d'alimentation de sa prise et vous noterez que celle-ci n'a que deux lames d'insertion, une plus large, le commun, le neutre et l'autre le côté tension.

Reliez le fil commun de votre multimètre à la borne de mise à la terre de l'appareil, l'autre fil à la lame la plus large du fil du cordon d'alimentation. Le résultat,

aucune continuité. Cela veut tout simplement dire que la mise à la terre des circuits internes de votre appareil n'est aucunement reliée au châssis de celui-ci en d'autres termes "flottant". Et dire que le connecteur d'antennes est relié au châssis de façon mécanique, d'accord, mais à une mise à la terre électrique, NON; vous venez d'en faire la preuve.

Donc isolé de toute mise à la terre à cette borne extérieure additionnelle, imaginez le résultat d'une visite de madame la foudre ou le bris d'un fil haute tension touchant votre antenne par un soir de tempête! On pourrait appeler cette lacune de mise à la terre additionnelle de "grille circuit" approuvée mais non souhaitée.

Autres cas, votre équipement est relié à l'alimentation électrique par un cordon polarisé à 2 lames et en ayant cette tige de mise à la terre. Cependant, aucune borne de mise à la terre additionnelle est présente au châssis. On refait les mêmes vérifications avec votre ohmmètre, il est utile celui-là, n'est-ce pas? Première constatation, les deux lames sont d'égales dimensions, c'est normal. Il y en a une troisième pour vous guider lors du branchement.

Lorsque connecté à la tige ronde de la mise à la terre de cette fiche on ne perçoit aucune continuité aux deux lames de la fiche, cependant si l'on relie au châssis de l'équipement, on perçoit cette continuité. Bravo pour cette fois-ci ! On a une mise à la terre adéquate de l'équipement vers le circuit électrique.

Cependant, si cet équipement s'avère un complément d'un autre, relié à celui-ci; exemple, un bloc d'alimentation, vous noterez qu'il n'y a pas de continuité de mise à la terre entre celui-ci et l'équipement émetteur-récepteur, pas même par le fil conducteur reliant les deux. Encore une fois, mise à la terre des circuits présents mais indépendants du châssis.

Cela s'avère vrai dans le cas d'une vérification faite de cette continuité de mise à la terre seulement lorsque le cordon d'alimentation est retiré de sa prise de courant.

Si vous reconnectez celle-ci à la source d'alimentation et faites ce "test" de continuité entre les divers cabinets reliés à celle-ci, vous noterez qu'il y a effective-

ment continuité entre les divers éléments.

Pas très édifiant comme retour à la terre en cas de catastrophe naturelle en raison du faible calibre du fil de mise à la terre présent.

La solution: Ajoutez à chacune des prises d'équipements une borne de mise à la terre. Et surtout, ne cédez pas à la tentation de relier celles-ci à la boîte d'alimentation laquelle contient les prises électriques. C'est mieux que aucune mise à la terre, mais inadéquate en raison du calibre du fil de mise à la terre présent en celle-ci.

L'idéal, installez une tige ou un fil de dimension appropriée lequel sera commun à relier le nombre de bornes requises pour vos équipements. En passant, pourquoi ne pas en profiter pour installer quelques fiches de prises d'antennes, vous pourrez alors les relier à une mise à la terre lorsque non requises pour opération ou advenant une météo défavorable.

Il va de soi que l'autre extrémité de ce fil doit être relié à la mise à la terre commune du panneau électrique. Si vous avez déjà installé une tige de mise à la terre quelque part à l'extérieur du domicile c'est bien mais ce qui est idéal serait de relier entre elles les deux sources de mise à la terre pour éviter justement cette différence de potentiel de mise à la terre. N'oublions pas, le courant choisi toujours le chemin le plus facile, il pourrait être tenté de faire un saut chez son voisin.

Tour et antennes

Maintenant que toutes modifications, améliorations et installations de mise à la terre sont complétées, faites préférablement un jour de pluie, c'est le temps d'aller jouer à l'extérieur.

Votre D.M.X. de 60 pieds installée il y a 20 ans a sûrement encore fière allure, elle a tout comme nous défié le temps et survécu à tous les assauts saisonniers. Bien sûr, l'installation méticuleuse que vous avez faite ainsi qu'aux antennes associées y est pour quelque chose. Base en béton de profondeur adéquate, hauteur si nécessaire ou fixation aux montants du domicile, bravo pour l'aspect mécanique de l'ensemble.

Qu'en est-il cependant de la protection électrique? Tout comme votre entrée électrique, pourquoi ne pas vérifier la solidité de tous les raccords des montants aux sections et à tour de rôle refaire

l'exercice de resserrer tous les écrous et boulons.

Ce petit exercice aura pour résultat bénéfique de s'assurer: primo de la solidité des points de raccords: 2e le contact électrique entre ceux-ci, donc conductivité accrue vers le sol.

Ah oui ! le sol, mise à la terre, cette belle grande tige que vous avez installée en dernier ressort de protection, le lien entre celle-ci et les montants de la tour, qu'en est-il? De quelle qualité est-il? Est-il demeuré ce lien de protection des premiers jours ? C'est à vérifier, surtout au point de contact des connexions en raison de la corrosion possible ou de l'action-réaction dévolue aux métaux de composition moléculaire différente.

Autre mise en garde et non la moindre. Quelle que soit la distance entre votre tige de mise à la terre et celle commune aux équipements, elles devraient être reliées à la source primaire.

Votre coax lui aussi se devrait d'être installé mécaniquement et électriquement sécuritaire. Bien sûr, à l'arrière de vos équipements, le connecteur est bel et bien au potentiel neutre, mais tout en haut de la tour, le connecteur "flotte" quant à cette option de protection. Il est le lien entre l'antenne et l'équipement bien sûr, mais le câble de protection est situé à plusieurs pieds.

Afin de prévenir tout danger d'arc électrique, il suffit simplement d'ajouter entre la tour et la gaine au coax une bride de mise à la terre. Installez celle-ci de préférence à un pied du connecteur. Tout en prenant les précautions nécessaires pour que le contact électrique et mécanique soit bien établis, de ne pas déformer la structure des câbles et de bien isoler contre les intempéries, connexions et connecteurs, suivant les méthodes de recouvrement et de par l'application adéquate de ruban gommé recouvert de scellant.

En résumé, une mise à la terre adéquate c'est-à-dire reliée entre elle aux points communs vous évitera des surprises désagréables et vous assurera une sécurité accrue tout au long de vos opérations.

J'oubliais un petit truc appris en cours de carrière en regard à l'application de ruban gommé.

(Suite page 16)

Beau temps...mauvais temps...

(Suite de la page 13)

Vous commencez au centre de la portion à recouvrir puis vers la droite ou la gauche selon votre préférence; lorsque cette demi-section à recouvrir est complétée, vous revenez sur vos pas tout en continuant à recouvrir le précédent segment jusqu'à l'extrémité opposée à recouvrir, puis revenez de la même façon jusqu'au point de départ. De cette façon, il y aura deux épaisseurs ou plus si vous le désirez lesquelles se chevaucheront à angles différents, donc, isolation accrue des éléments.

Voilà, c'est terminé, tout en espérant que ces quelques notions électriques et de mise à la terre de vos équipements auront eu le bienfait de vous prémunir ou de prévenir des dommages indésirables.

Pour les pires et durs de l'isolation des équipements de par le retrait de toute alimentation externe, il existe une solution sans faille ou à peu près... On peut toujours oublier une entrée ou être absent lorsque requis... Au début de l'été à l'approche de la première météo défavorable, vous retirez tous vos équipements, emballez et déposez dans les cartons d'origine.

À la fin de la saison estivale, ressortez le tout et réinstallez. Le seul retour du balancier, aucun contact possible avec vos amis durant cette période et à la réanimation de votre station, il vous faudra peut-être consulter le manuel d'opération (AM-FM) afin d'être en mesure d'utiliser ceux-ci à leur plein potentiel.

Que voulez-vous! Rien n'est parfait. Espérant avoir été utile à mes confrères.

Bonne mise à la terre
73' Guy, VE2ADE

Les Radioamateurs: Des gens de causerie, mais aussi de solidarité, d'entraide et de coeur

Par Claude Lalande VE2LCF



Je me suis levé tôt ce matin-là. Très tôt. Les premiers rayons du soleil pointent timidement sur Québec sans nuage.

Nous sommes le 29 novembre

2009. Plutôt fraîche pour ne pas dire froide, la journée s'annonce tout à fait propice à la réalisation de mon désir de me rendre sur la montagne près de Pontbriand, à quelque 100 kilomètres de chez-moi. Je veux ainsi aider à l'installation d'antennes dont le rôle est de relier le nord de Montréal aux régions de Québec et de Chicoutimi par l'intermédiaire du réseau ARES/CSQ (Association Radioamateur Expérimentale du Sud de Québec). Mais plus encore, je souhaite recueillir, sur les lieux même du travail, le plus d'informations possibles pouvant m'aider dans la rédaction d'un article sur la radioamateur.

La journée, commencée dans le rire et la fraternité de ceux qui avaient décidé de participer volontairement à cette tâche de remise en place des antennes, aurait pu se terminer dramatiquement n'eût été l'altruisme de ces personnes réunies au sommet de la montagne et de celle exceptionnelle d'un travailleur d'Hydro-Québec de Pontbriand, Alain Blanchet.

Ne pas baisser les bras devant le revers ou l'infortune

Tout a commencé le 4 novembre 2009, alors que soumis aux vents violents de cette période de l'année, une des attaches d'ancrage de la tour répétitrice de 35 mètres (100 pieds)

située au sommet du mont Dotier à Pontbriand se brise. Ainsi privée d'une partie de ce qui la retient fermement en place, la tour s'écroule avec fracas au milieu des mugissements éoliens de cette nuit-là. On peut facilement imaginer les dommages considérables causés par une telle chute. Les



antennes elles-mêmes sont sérieusement endommagées, réduites en pièces ou tordues, et dans un état presque aussi pitoyable, se

retrouvent la structure de la tour, ses éléments de soutien et d'ancrage et l'entrée électrique du cabanon abritant les répétitrices.

De tels dommages s'évaluent en milliers de dollars normalement. On peut facilement imaginer la consternation des dirigeants et des membres de ARES devant une telle catastrophe. Mais chez les radioamateurs, épreuve et consternation ne signifient pas découragement. Bien au contraire. Il semble que ce genre d'évènements soient propices à stimuler en eux le désir de participation et d'entraide.

Reconstruire devient alors un leitmotiv.

La décision de réparer les dommages est prise sans hésitation. Mais il faut faire vite avant l'arrivée de la neige, particulièrement au sommet d'une montagne de plus de 635 mètres (2000

pieds). Le début des travaux de remise en état de la tour et de ses antennes est fixé pour la fin de semaine du 21 novembre. Serge Bérubé, VE2ABC, un expert en installations d'équipements de communication, accepte la coordination des travaux. Il accomplira son travail de manière efficace et professionnelle.

D'abord reconstruire la tour...

La reconstruction de la tour débute

vers 9h le 21 novembre. Ils sont alors treize au sommet de la montagne s'activant à récupérer et à réparer autant de pièces possibles de la tour effondrée. Couchée au sol, elle donne l'impression d'être un cadavre à qui on veut redonner vie. Le chantier bourdonne d'activités jusqu'à l'arrivée de la nuit. Il faut faire vite devant l'hiver qui s'avance. Ce n'est que pour des raisons de sécurité que l'ordre de cesser le travail est donné. On était prêt à poursuivre les travaux sous les projecteurs, mais travailler dans une quasi obscurité, à 35 mètres du sol, au milieu de la forêt, loin des secours en cas d'accident, est irresponsable.

Quand l'ordre de cesser le travail est

donné, la tour a retrouvé sa fière allure et une des antennes s'accroche déjà à son sommet. On décide de reprendre les travaux la fin de semaine suivante, soit le 28 ou le 29 novembre, pour terminer l'installation des antennes. Ce sera finalement le 29.

...puis, installer les antennes

29 novembre. Vingt centimètres de neige recouvrent déjà la montagne. Les sapins en sont lourdement chargés. Tout est blanc. Mais cette splendeur est loin de faciliter l'accès à la tour. Le chemin de 1,5 kilomètre, en pente raide, y conduisant à partir de la voie principale, est impraticable même pour une voiture à quatre roues motrices (4X4). Devant l'impossibilité de transporter le matériel passablement lourd et encombrant nécessaire aux réparations, on commence à jongler avec l'idée de rebrousser chemin. L'installation des antennes serait ainsi remise au printemps prochain. Le réseau en souffrira grandement durant tout l'hiver. Mais nul n'est tenu à l'impossible.

La déception gagne le groupe quand un membre, Christian Henri VE2CHQ,

avance l'idée d'utiliser le VTT (véhicule tout terrain) d'un ami, Alain Blanchet demeurant à Pontbriand, pour transporter le matériel. Quelques minutes de vérification par téléphone et l'idée passe rapidement de possible à réalisable. En moins d'une heure, le VTT est là prêt à entreprendre le transport du matériel. Il faut le voir s'attaquant à l'importante accumulation de neige sur toute la longueur du chemin et par le fait même tracer une voie praticable pour



ceux qui devront gravir la montagne à pied.

Rapidement tout le matériel est transporté sur le lieu du travail. Quelques minutes plus tard, c'est l'arrivée des marcheurs. Mais un tarde. Je suis celui-là. Sans doute un peu inquiet de mon retard, on vient me chercher en VTT. En quelques minutes je me retrouve au pied de la tour. La vue sur Pontbriand est superbe. Tous sont là, fin prêts pour le début du travail.

...et redonner le service interrompu

L'installation des antennes se termine vers 15h30. On aura consacré plus de quatre heures à les palanquer, fixer à la tour et ajuster avant que les installateurs ne regagnent le sol.

On peut maintenant admirer ce magnifique ouvrage dressant fièrement ses 30 mètres vers le ciel, prêt à reprendre son service interrompu brutalement le 4 novembre 2009.



Je demande à Serge B é r u b é VE2ABC de faire venir une ambulance. Il mobilise immédiatement le

Malheureusement, je ne participe pas à la corvée. Les travaux débutent à peine quand il me faut quitter.

Merci à tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue, particulièrement à Serge B é r u b é VE2ABC, coordonnateur du projet et aux installateurs d'antennes Christian Henri VA2CHQ et Denis B é r u b é VE2DIB travaillant à 35 mètres du sol pendant de longues heures.

Sans lien avec Montréal et les stations environnantes, on peut se demander ce qui arriverait au réseau ARES. À tout le moins, il est juste de penser que privé de sa branche montréalaise, il ne pourrait plus être le même.

Pourquoi suis-je parti ?

Transporté par le VTT, je viens d'arriver sur le lieu du travail, au pied de la tour. Je me sens relativement bien. Mais une douleur diffuse, bien réelle cependant, s'installe au centre de ma poitrine. Me rappelant les paroles rassurantes du médecin lors de mon dernier examen, je ne porte qu'une attention distraite à la signification de la douleur. Je l'associe d'instinct à une douleur de type musculaire ou digestif ou encore liée à une forme d'hypoglycémie. Rien de plus.

Mais la douleur s'accroche et s'amplifie. Je réussis à la contrôler et à garder mon calme grâce à la technique de la respiration méditative que je pratique depuis plusieurs années. Après dix, quinze, trente minutes, une heure, le processus ne s'arrête toujours pas. Le mal s'obstine. Je pense à la possibilité d'un malaise cardiaque. Il ne faut plus attendre.

groupe à cet effet. De sa position au faite de la tour et au moyen de son téléphone cellulaire, l'installateur d'antennes, Christian Henri VA2CHQ appelle le propriétaire du VTT, Alain



Blanchet, pour lui expliquer la situation et lui demander de venir me chercher en urgence en plus, bien sûr, d'alerter les services ambulanciers. Il est hors de question de revenir par mes propres moyens au chemin principal, là où les ambulanciers m'attendront. Un



membre du groupe m'approche une chaise, un s'offre pour m'accompagner jusqu'au pied de la montagne, un autre m'offre une friandise pour combattre l'hypoglycémie, tous s'informent de mon état, etc... La solidarité du groupe, son esprit d'entraide, voire son altruisme se déploient. Leur comportement me

donne confiance. On m'annonce que l'ambulance m'attend déjà au pied de la montagne et que le VTT est en route pour venir me prendre. La descente s'effectue en douceur sous l'habile conduite d'Alain. Le moindre



mouvement brusque augmente la douleur. En dépit de la vitesse réduite, il suffira de moins de trente minutes pour me transporter jusqu'au chemin principal, là où est stationnée l'ambulance.

Arrivée des secours Les ambulanciers me prennent en charge jusqu'à l'hôpital Laval. Rapidité, efficacité et professionnalisme décrivent bien leurs décisions et actions.

D'abord, injection ou vaporisation de médicaments pour soulager la douleur. Pour eux, la probabilité qu'il y ait plus qu'une simple angine fait peu de doute. Puis c'est l'électrocardiogramme dont le résultat est envoyé immédiatement par télémétrie à l'hôpital Laval de Québec à plus de 100 kilomètres. Le résultat de l'analyse arrive quelques minutes plus tard: **infarctus**. Il faut faire vite. Chaque minute compte. La douleur persiste et s'accroît même dans mon bras gauche. Je crains le pire mais, si bien entouré, je reste calme. Moins d'une heure suffira à l'ambulance pour franchir la distance entre le pied de la montagne et l'hôpital Laval. Les ambulanciers sont en relation constante avec le cardiologue.

Tout changement de mon état lui est communiqué. Je me sens en sécurité. Puis c'est l'arrivée. Les membres de l'équipe d'urgence de l'hôpital m'attendent depuis déjà un bon moment. Aussitôt la porte d'entrée franchie je les aperçois. Ils me regardent calmement. Je souris pour la première fois depuis mon arrivée au sommet de la montagne, trois heures plus tôt.

Ce jour-là, grâce à la solidarité, à l'entraide et à l'empathie des membres



radioamateurs de ARES, à la compétence des ambulanciers de la région de Thedford Mines, Guy Roberge et André Baril, et des services médicaux de l'hôpital Laval de Québec, principalement le docteur Proulx, une vie est sauvée: la mienne ! Ils ont ma reconnaissance pour toujours.

Lorsque vous passerez devant un hôpital du Québec ou croiserez une ambulance, sachez que de

grandes compétences si trouvent et sont prêtes à vous aider. Ils font partie d'un système qui mérite notre appréciation.

Si un jour vous suivez une voiture dont l'immatriculation débute par VE2...ou VA2... sachez que vous avez devant vous, probablement au volant, une per-



sonne membre d'une véritable confrérie de solidarité et d'entraide dont le but est de servir, avec compassion et empathie au besoin. Les radioamateurs méritent notre respect. Ils sont des gens de causerie, mais aussi de solidarité, d'entraide et de cœur.

Claude Lalande VE2LCF
Québec

Communiqué 2010-02

Bâtis d'antennes encore et encore ... à Laval !

Vous avez tous pris connaissance du communiqué 2008-1 que RAQI a publié après la décision dans le dossier de Laval, sinon, vous pouvez toujours le relire sur le site Web de RAQI.

Depuis cette décision, la ville de Laval a de nouveau fait parvenir un avis d'infraction au même radioamateur que la première cause (Richer, VE2RDZ). Et, encore une fois RAQI s'est impliquée dans ce nouveau dossier en retenant le même bureau d'avocats pour tenter à nouveau d'avoir une décision positive dans ce dossier.

Me Dubreuil a alors fait parvenir les avis requis par les lois fédérales et provinciales lorsqu'il y a contestation de la constitutionnalité des dispositions législatives mises en cause. Un avis de contestation fut donc dirigé au procureur général de la province de Québec et un avis a été expédié au procureur général du gouvernement fédéral.

Parallèlement à ces avis, RAQI a demandé à Industrie Canada de venir à la cour municipale défendre la juridiction de sa loi constituante. À la grande surprise de RAQI, la réponse d'Industrie Canada et celle du procureur général du gouvernement fédéral était à l'effet de NE PAS venir défendre la juridiction de sa loi jugeant qu'il ne s'agissait pas d'un dossier qui mettait sa juridiction en cause.

Plus étonnant encore fut la position du procureur général de la province de Québec qui, à l'opposé, jugeant qu'il s'agissait de défendre la juridiction de la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme viendrait à la cour municipale défendre sa juridiction et le bien fondé de celle-ci.

Mais RAQI n'était pas au bout de ses peines dans ce dossier et encore moins Richer, VE2RDZ puisque lors de la première audience notre avocat appris de l'avocat de la ville de Laval que ce dernier demandait une remise pro-forma jusqu'au mois de février 2010 afin de pouvoir intenter en cour Supérieure contre Richer, VE2RDZ une injonction interlocutoire afin de demander à cette cour Supérieure d'ordonner la démolition de la tour de Richer.

RAQI se retrouvait donc en fâcheuse position ainsi que le radioamateur. En effet, RAQI se retrouvait seule devant et le bureau d'avocats qui représentait la province de Québec et le bureau d'avocats représentant la ville de Laval. De plus, il ne s'agissait plus d'un simple avis d'infraction en cour municipale mais bien d'un dossier en cour Supérieure, et dans un tel cas les appels peuvent mener les parties jusqu'en cour Suprême avec les frais qui y sont reliés. Certains dossiers semblables ont duré plus de 10 ans et impliqués des déboursés de milliers de dollars.

Le conseil d'administration réunit en session régulière au début de décembre dernier constata que :

1. Sans l'appui d'Industrie Canada qui délaisse les radioamateurs et ne supporte pas la défense de la juridiction de sa loi.
2. Le gouvernement du Québec entend défendre sa juridiction avec vigueur devant les tribunaux.
3. RAQI n'a pas les moyens financiers d'une bataille juridique que seuls les deux paliers gouvernementaux peuvent se permettre de contester leur juridiction respective.

Alors, RAQI a résolu de recommander à Richer, VE2RDZ, de plaider coupable à l'avis d'infraction à la première occasion et a convenu de défrayer une partie de la pénalité qui lui sera imposée suite à ce plaidoyer.

Ce n'est pas de gaieté de cœur que le conseil d'administration a pris cette décision mais dans l'intérêt de la communauté radioamateur, le conseil d'administration ne pouvait pas mettre en péril la survie de l'association provinciale compte tenu des frais juridiques considérables qu'un tel dossier aurait générés.

Ceci ne signifie pas que RAQI baisse les bras, mais simplement que le conflit juridique n'est pas la solution la plus appropriée dans ce contexte.

Le conseil d'administration travaille maintenant sur une nouvelle approche qui a des chances de succès sans les coûts reliés à une cause en cour Suprême...

Plus que jamais, la solidarité et l'appui des radioamateurs de tout le Québec sont nécessaires pour que votre association puisse bien vous représenter.

Mario Bilodeau, VE2EKL
président

février 2010-02-09

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE DIMANCHE 30 MAI 2010 à 10h30 dans la salle de conférence du Hamfest au Curling Aurèle Racine à Sorel-Tracy

À l'assemblée générale annuelle de 2005, les délégués alors présents modifiaient les règlements généraux de l'association provinciale afin de permettre à tous les membres individuels en règle d'assister dorénavant à l'AGA.

Ainsi, tous les membres en règle le 30 mai 2010 ou avant le début de l'assemblée, pourront y assister et auront le droit de voter. Voici ce que les règlements prévoient pour l'assemblée générale annuelle.

8. LES ASSEMBLÉES DES MEMBRES

8.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE. L'assemblée annuelle des membres est l'instance décisionnelle suprême de la corporation sous réserve des présents règlements. L'assemblée annuelle des membres de la corporation a lieu au siège social de la corporation ou à tout autre endroit désigné par le conseil d'administration, à la date et à l'heure que les administrateurs déterminent par résolution. Cette assemblée se tient aux fins de prendre connaissance et d'adopter les états financiers et le rapport du vérificateur ou de l'expert comptable, de nommer un vérificateur pour l'année en cours, de prendre connaissance et de décider de toute autre affaire dont l'assemblée des membres aura été saisie dans l'avis de convocation. Elle doit se tenir dans les quatre mois suivant la fin de l'année financière de la corporation.

8.2 ASSEMBLÉE SPÉCIALE.

8.2.1 Une assemblée spéciale des membres peut être convoquée par le conseil d'administration ou par un groupe constitué de 10% des membres en règle de la corporation. Une assemblée spéciale doit être tenue dans la ville du siège social de la corporation.

8.2.2 L'ordre du jour d'une assemblée spéciale des membres ne peut comporter qu'un seul point.

8.3 AVIS DE CONVOCATION. L'avis de convocation de chaque assemblée annuelle et de chaque assemblée spéciale des membres doit être publié dans la revue RADIO AMATEUR DU QUÉBEC au moins 20 jours avant la tenue de cette assemblée et placé sur la page d'accueil du site Web, s'il y a lieu. En cas d'urgence, cette convocation se fait au moyen d'un écrit transmis par la poste, à l'adresse respective des membres telle qu'elle apparaît aux livres de la corporation, au moins dix (10) jours juridiques avant la date fixée pour l'assemblée.

8.4 CONTENU DE L'AVIS. Tout avis de convocation à une assemblée des membres doit mentionner le lieu, la date, l'heure, ainsi que l'ordre du jour de l'assemblée qui est accompagné des documents pertinents. Si des modifications aux statuts et règlements sont proposées, le libellé des modifications proposées doit obligatoirement accompagner l'ordre du jour. Aucun sujet autre que celui ou ceux invoqué(s) à l'ordre du jour de la convocation ne peut être abordé ou discuté lors d'une telle assemblée.

8.5 PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE. Le président de la corporation ou à défaut tout officier préside aux assemblées des membres. À défaut du président ou d'un officier les membres votant présents peuvent choisir parmi eux un président d'assemblée. Le président de toute assemblée des membres peut voter en l'absence de disposition à ce sujet dans la Loi ou l'acte constitutif, il n'a pas droit à un vote prépondérant en cas d'égalité des voix.

8.6 QUORUM. Le quorum pour une assemblée générale annuelle est constitué des membres votants présents à l'ouverture de celle-ci. Le quorum pour une assemblée générale spéciale est constitué de (20) vingt membres votant.

À l'ouverture de l'assemblée des membres votants, le président constate le quorum avant de procéder à l'examen des affaires de cette assemblée nonobstant le fait que le quorum ne soit pas maintenu pendant tout le cours de cette assemblée.

(Modification 24 mai 2009)

8.7 AJOURNEMENT. À défaut d'atteindre le quorum à une assemblée des membres, les membres votants présents ont le pouvoir d'ajourner l'assemblée jusqu'à ce que le quorum soit obtenu. La reprise de toute assemblée ainsi ajournée peut avoir lieu sans nécessité d'un avis de convocation, lorsque le quorum requis est atteint; lors de cette reprise, les membres votants peuvent procéder à l'examen et au règlement des affaires pour lesquelles l'assemblée avait été originalement convoquée.

8.8 VOTE. Toute question soumise à une assemblée des membres doit être décidée par vote à main levée des membres votants, à moins qu'un vote au scrutin ne soit demandé ou que le président de l'assemblée ne prescrive une autre procédure de vote. À toute assemblée des membres, la déclaration du président de l'assemblée qu'une résolution a été adoptée ou rejetée à l'unanimité ou par une majorité précise est une preuve concluante à cet effet sans qu'il ne soit nécessaire de prouver le nombre ou le pourcentage de voix enregistrées en faveur ou contre la proposition. Le vote par procuration n'est pas permis aux assemblées des membres.

8.9 VOTE AU SCRUTIN. Le vote est pris au scrutin secret lorsque le président ou qu'au moins dix pour cent des membres votants présents ne le demandent. Chaque membre votant remet au scrutateur un bulletin de vote sur lequel il aura inscrit le sens dans lequel il exerce son vote.

8.10 SCRUTATEURS. Le président de toute assemblée des membres peut nommer une ou plusieurs personnes, qu'elles soient ou non des dirigeants ou des membres de la corporation, pour agir comme scrutateurs à toute assemblée des membres.

8.11 PROCÉDURE. Le guide " Procédures des assemblées délibérantes " de Victor Morin est utilisé pour compléter les dispositions expresses des présents règlements lors des assemblées y prévues.

8.12 AVIS DE MOTION.

8.12.1 Tout membre en règle de la corporation peut soumettre un avis de motion qu'une proposition sera présentée à l'assemblée générale annuelle pour étude en faisant parvenir par courrier au siège social de la corporation, avant le 1er avril précédant l'assemblée, le texte de la proposition, aux conditions ci-après énoncées.

8.12.2 La proposition doit concerner qu'un seul sujet, être énoncée dans un langage simple et être signée par le proposant.

8.12.3 La proposition doit être secondée par un membre en règle de la corporation et être co-signée par celui-ci. Les deux signataires doivent être présents à l'assemblée générale annuelle, à défaut, la proposition sera considérée n'avoir jamais eu lieu.

8.12.4 Le conseil d'administration, après étude de la proposition, peut recommander, avec motifs, aux membres votants réunis en assemblée générale annuelle de ne pas considérer recevable une proposition pour quelques raisons, et sans être limitatif, y compris une proposition ambiguë, contraire aux buts et objets de la corporation, contraire à la loi ou néfaste à la poursuite des opérations de la corporation.

8.12.5 Une telle recommandation du conseil d'administration constitue une question préalablement décidée prioritairement, par l'assemblée générale annuelle, avant de considérer la proposition soumise.

8.12.6 L'ensemble du présent règlement s'applique à une proposition ainsi soumise.

ORDRE DU JOUR de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de RADIO AMATEUR DU QUÉBEC INC.

Dimanche 30 mai 2010 à 10h30
Salle de conférence du
Curling Aurèle Racine à Sorel-Tracy

- 1 Ouverture de l'assemblée par le président.
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 mai 2009.
- 4 Rapport du président.
- 5 Lecture et adoption des états financiers au 31 mars 2010.
- 6 Rapport des comités.
- 7 Nomination du vérificateur/président d'élection pour l'année 2010-2011.
- 8 Présentation des nouveaux administrateurs et officiers.
- 9 Période de questions.
 - a).
 - b).
- 10 Levée de l'assemblée

Pour le secrétaire de la corporation
Me Guy Lamoureux, B.Sc., LL.L.
VE2LGL
directeur général

Le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2009 et les états financiers seront disponibles lors de la réunion.



CLUB DE RADIOAMATEUR DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

Lors de la préparation du compte rendu de janvier 10, nous devions remettre nos articles pour le début de décembre, si bien que plusieurs des activités n'ont pu être rapportées avec justesse. Même s'il est maintenant mars et que nos pensées se portent plutôt vers le printemps et l'été qui arrivera bientôt (on l'espère),

voici quelques éléments à posteriori traitant du party de Noël du club ainsi que notre participation au 4e Field Day d'hiver de SPAR.

Un élément important de cette soirée

fut la remise à quatre des nôtres d'un certificat et d'une tour Eiffel miniature arborant en son sommet un drapeau



exhibant le logo du club de Radioamateur de la Vallée du Richelieu.

Le 20 janvier 2010 nous avons débuté



Dans l'ordre habituel: Réal VE2BCB, (50 ans), Jean-Guy VE2AIK, 60 ans, Michel VE2EXB (présentateur et fais ton temps), Robert VE2ASL (50 ans et Roch VE2DU, 50 ans).

un cours de radioamateur de base d'une durée de 16 semaines. Cette année encore nous avons une très belle cuvée de 14 candidats dont une jeune fille de 12 ans.

Et maintenant pour notre 2e participation au Field Day d'hiver de SPAR. Cette année fut encore un plus grand suc-cès que l'an dernier. Nous étions déployés sur le même site que pour notre 1ère prestation. Vers les 9h samedi matin, un bon groupe s'est mis à l'œuvre pour ériger

les antennes ainsi que disposer nos abris pour l'exerci-

ce. RAQI a bien voulu nous laisser utiliser sa roulotte et Guy VE2GYB sa remorque cargo. La participation fut spectaculaire et nous avons même eu la visite de nos députés du fédéral et provincial.

En effet M. Claude Bachand et Mme Marie Bouillé sont venu nous voir

en action et se sont joints au groupe lors du déjeuner du club de dimanche matin. En tout nous avons eu quelque 20 participants et nos deux stations on réussit à faire 193 QSOs (176 en phonie et 17 en CW) pour un grand total de 3282 points.

Pour plus d'informations vous pourrez consulter notre site:

www.ve2cvr.org
Gilles VA2GGD

Nouvelles régionales



Nouvelles de l'UMS

Bonjour, à nouveau cette année, l'UMS offre des ateliers techniques radioamateurs. En effet grâce à Gilles VE2TZT des cours d'antennes et d'utilisation de logiciels de simulation sont offerts aux membres.

Voici les objectifs

- Choisir un système d'antennes avec des outils de simulation.
- Comprendre les caractéristiques importantes des antennes.
- Devenir capable de choisir une antenne en fonction de ses besoins.
- Comprendre ce qui est faisable ou non.
- Devenir capable d'évaluer la crédibilité des "bons conseils" prodigués par l'entourage.
- Devenir capable d'évaluer la crédibilité des articles techniques.

Avec cette formation des questions comme... Est-ce qu'une verticale fonctionne sans radions?

Descendre mon TOS (SWR) de 1.3 à 1.0 va t'il améliorer ma transmission?

Ton antenne est-elle capacitive?

Seront toutes des questions auxquelles vous pourrez répondre facilement!

À cette fin, les participants feront une revue de plusieurs notions parfois inutilisées depuis longtemps. Qu'on mentionne les logarithmes, Sinus/Cosinus, théorème de Pythagore, coordonnées spatiales X Y et Z, le gain en tension et en puissance, les décibels et le S-mètre.

Les logiciels utilisés seront MMANA et DXAtlas et les participants auront l'occasion de se pratiquer en présence de Gilles.

VE2UMS, activités prévues

À nouveau cette année, l'UMS participera à de nombreuses activités au cours des prochains mois. Qu'on mentionne les cours d'antennes, les chasses à l'émetteur mobile et/ou ARDF, les communications lors du relais pour la vie de Pointe-aux-Trembles, et enfin le Field Day qui attire de nombreux participants, année après année.

Enfin, on invite tous les radioamateurs à venir nous rencontrer sur les réseaux quotidiens de l'UMS qui sont tenus à 19h00 tous les soirs de la semaine sur le relais VE2RXW à 146,700 relié à Echolink (376271).

Gérald VE2ATF et Stéphane VE2BWX vous invitent à participer au réseau des puces de l'UMS le lundi vers 20h00 également sur VE2RXW.

Jean VE2JM

Nouvelles régionales



LA RADIOAMATEUR : UN MONDE SANS FRONTIÈRE

La radioamateur est un des hobbies les plus reconnus, répandus et exploités dans le monde. Il compte plus de 2,5 millions d'adeptes aux quatre coins du globe. Au Canada, plus de 67 000 personnes possèdent leur certificat de compétence en radioamateur.

Depuis des décennies, ces mordus de télécommunications ont contribué à de nombreuses réalisations tant sur le point technologique que communautaire.

Plus qu'un simple passe-temps, les radioamateurs sont appelés à retransmettre les communications d'urgence lors de sinistres ou de catastrophes naturelles. Ce fut le cas lors du grand feu de Rimouski en 1950, lors des inondations au Saguenay et sur la Côte-Nord en 1996 et pendant la crise du verglas en 1998.

Comme c'est souvent le cas lors de catastrophes, les communications téléphoniques sont souvent impossibles à la suite de bris occasionnés aux liens terrestres, aux relais téléphoniques et aux installations électriques.

La radioamateur, grâce aux ondes hertziennes permet d'assurer des communications fiables malgré toutes les conditions. Il devient alors possible de mettre sur pied une installation d'urgence en quelques minutes seulement.

Au Québec, les associations de radioamateurs comme le Club de Radio Amateur du Saint-Laurent collaborent donc étroitement avec la Sécurité Civile et les municipalités pour assurer un plan d'urgence efficace.

Au cours des dernières années, le Club s'est impliqué dans diverses activités comme le marathon de Rimouski, la marche de la dignité, la restauration de la salle radio du sous-marin Onondaga et la présentation d'ateliers éducatifs, notamment l'activité " Les filles et les sci-

ences " organisée par la Carrefour sciences et technologies de l'Est-du-Québec.

Le club veille aussi à la formation et à la qualification de nouveaux radioamateurs en offrant des cours pour l'obtention du certificat de compétence en radioamateur délivré par Industrie Canada.

Le local du club est situé à l'école Langevin de Rimouski. L'organisme qui compte une quarantaine de membres possède un réseau de répétitrices VHF qui permet de couvrir une grande portion de la région du Bas-Saint-Laurent. Ces relais sont situés sur le Pic Champlain, à Saint-Irène, Rimouski et Saint-Valérien.

**Patrick Sirois, Vice-président
Club de radioamateur du Saint-Laurent**

ve2csl@raqi.ca

ASSOCIATION RADIOAMATEUR DE PORTNEUF INC.

CASIER POSTAL 4004
DONNACONA, QC
G3M 2X2

www.raqi.ca/ve2csp
Courriel : ve2csp@gmail.com

Errata :

Relativement à notre article dans les "Nouvelles régionale" du numéro de novembre, la photo qui aurait dû apparaître est celle de l'auteur de l'article, Jean-Guy VA2HO, laquelle apparaît ici.

Celle que l'on voyait était celle du président, Michel VE2 AJW. Excusez l'erreur!



L'Homme et ses trophées, la suite.....



Difficile d'écrire un article récent sur ce radioamateur sans qu'il ne soit désuet quelques mois plus tard...

Et oui, l'encre n'était pas tout à fait sèche sur mon article paru dans la dernière revue de notre association que déjà, il me fallait le remettre à jour mais cette fois-ci, je ne pouvais passer cet anniversaire sous silence et c'est le Radio Club de la Vallée du Richelieu de St-Jean, VE2CVR qui l'a souligné de belle façon en lui remettant une mini tour Eiffel et un certificat de reconnaissance lors du souper de Noël en décembre 2009.

On a honoré un grand de la radioamateur, 60 ans d'amateurisme, c'est exceptionnel, 60 ans, presque sans arrêt, d'amour pour son hobby, et surtout pour ses confrères et consoeurs amateurs. Jean-Guy a toujours été d'un dévouement sans borne pour ce très beau hobby qu'est la radioamateur, quel bonheur, quel honneur de l'avoir comme ami.

Je me joins donc à mon radio club, VE2CVR pour souhaiter un très bon 60e anniversaire à ce grand de la radio, Jean-Guy Renaud VE2AIK.

Claudette VE2ECP



**Jean-Guy VE2AIK le récipiendaire,
Michel VE2EXB président
du club de St-Jean VE2CVR**
(Photo Gilles Dufour VA2GGD)



Hamfest

Montreal Amateur
Radio Club

Amateur Radio Flea Market

Saturday April 10, 2009

Royal Canadian Legion
7771 Bouvier
Lasalle
(STCUM bus 109)

TIME: DEALERS - 8:15 AM PUBLIC - 9:00 AM
DOOR PRIZES - FREE PARKING - SNACK BAR
TALK-IN: 147.060+ (VE2BG)
GENERAL ADMISSION \$5.00
TABLE RENTAL \$10.00 (2 for \$18)
Table rental includes one admission

Information - Reservations
Jim HAY 514-697-7205
E-mail: ve2ve@marc.ca
<http://www.marc.qc.ca>

Marché aux Pûces Radio Amateur

Le Samedi 10 avril 2009

Royal Canadian Legion
7771 Bouvier
Lasalle
(autobus STCUM 109)

OUVERTURE: 8h15 VENDEURS, 9h00 PUBLIC
Prix de Présence-Stationnement Gratuit-
Casse Croûte
GUIDAGE: 147.060+ (VE2BG)
FRAIS D'ADMISSION 5,00\$
LOCATION DES TABLES 10,00\$ (2 pour
18.00\$)
Une entrée avec location d'une table

Infos - Reservations
Jim HAY 514-697-7205
E-mail - ve2ve@marc.ca
<http://www.marc.qc.ca>

DEVENEZ MEMBRE
DE LA CORPORATION DU MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA RADIO
Remplissez le formulaire ci-après pour l'année 2010 et postez avec votre chèque au
Musée québécois de la radio inc.
90, Chemin des Patriotes
Sorel-Tracy (QC), J3P 7K7

NOM.....

PRÉNOM (s)

INDICATIF RADIO AMATEUR (le cas échéant)

SIGNATURE

Numéro de membre fondateur (s'il y a lieu)

Renouvellement :..... ou nouveau membre.....

COORDONNÉES

- ADRESSE :

- TÉLÉPHONE :

- COURRIEL :

COTISATION 2010 :40 \$.....

DON (volontaire) :

TOTAL :

(Votre carte de membre en règle pour l'année 2010 vous sera retournée par la poste)

MERCI DE VOTRE SOUTIEN!

VENEZ VISITER L'EXPOSITION 2010!



Président.

Calendrier des concours DX : 09 Mars au 15mai 2010 Jean Pierre VE2GDA

Concours	Date & Heure U.T.C	Bandes	QSO Points	Multiplicateur	Échange	Sorte de Catégorie	Adresse Des envois
Wisconsin QSO Party CW & SSB http://www.warac.org/wqp/wqp.htm ☺	14 Mars 1800 Z 15 Mars 0100 Z Log électronique en Cabrillo	80-2m CW & SSB	1pt/SSB 2 pt/CW	Somme des conté du Wisc (72 possibles)	US= État ou compté VE= Prov.	Simp op fixe Simp op mobile Multi op fixe Multi op mobile	Wisc.QSO party Box 1072, Milwaukee, WI 53201 k9kr@tds.net
Russian DX CW & SSB http://www.rdx.org/ ☺	20 Mars 1200 Z 21 Mars 1200 Z	160-10 m CW & SSB	2pt/VE 3pt NA 5pt DX 10pt Russie	Russian Oblasts et DXCC sur chaque bandes Les stations Russe ont deux lettre Oblast	Can : RST + Ser # Russ : RST + 2 lettres(obl.)	A-Simp op tout bande B-Simple bandes C-Multi op,tout band D- SWL	Rus cont , PO Box 88, 119311 Moscow, Russia rdxc@sr.ru
Virginia QSO Party SSB-FM-CW RTTY-PSK ☺	20 Mars 1800Z 22 Mars 0200Z http://www.qsl.net/sterling/uf1.htm	160-80-40-20-15-10-6-2-0.70 Tout mode	1pt/SSB-FM 2pts/ CW 2pts/ rtty-psk 3pts si QSO avec station Mobile	Nomb de compté (95) de virginie et ville indépendante (39) 500 Pts bonus si QSO avec K4NVA	Ser##+QTH	Simp.Op, Multi.op. simp TX Multi Op.Multi Tx Mobile Club (QRP < 5 watts)	VA QSO Party, Call Box 599, Sterling, VA 20167 vqp@verizon.net
CQ WPX SSB http://www.cqwp.com/rules.htm ☺	27 Mars 0000 Z 28 Mars 2359 Z Pour simp-op maximum 36 hr des 48 du conc.	160-10m SSB	1pt/ VE 1pt/ NA 10à20m 2pt/ NA 40à160 3pt/DX 10à20m 6pt/DX 40à160m	Total des Préfixes différents (Log électronique en Format cabrillo)	RS + ser#	Simple op Max 36Hr Multi op Max 48Hr Catégories de A à D très compliquées voir le site web	CQ Magazine, 25 Newbridge Rd, Suite 405, Hicksville, NY 11801 ssb@cqwp.com
SP DX Contest Pologne SSB-CW ☺	03 Avril 1500 Z 04 Avril 1500 Z	160 –10 m CW & SSB	3 pt / QSO Contacter Pologne seulement	Polish province (49) Maximum 16 par bande règlement francais a : http://www.spdxcontest.info/reg/reg_f.html	RST +ser# En CW envoyé collé Ex.: 599001	Simple -op: toute bandes, Multi – op : SWL	Box 320, 00-950 Warszawa, Polland ou: spdx-logs@pzk.org.pl
Missouri QSO Party CW-SSB En deux parties ? pas confirmé	03 Avril 1800Z 04 Avril 0500Z et 04 Avril 1800Z 04 Avril 2400Z	160-10m	1pt/SSB 2pts/CW 100 pts qso avec station officielle du Missouri	Nombre de compté du Missouri (chaque compté est représenté par trois lettre)	Mi: rst-ser#-compté Qc: rst-ser#-prov	Missouri Non Missouri Mobile DX station	NØAJ, 2147 Encino Drive, Florissant, MO 63031-7627 n0aj@arrl.net
Japan Int DX CW Contest http://jidx.org/ ☺	10 Avril 0700 Z 11 Avril 1300 Z	80-10 m CW seul	80m :2pts 15-20-40 : 1pt 10m :2 pts	JA préfectures (50) Jas 2 lettre préfecture	Jas :RST + num.préfecture Ve:RST+CQ Zone	Simple-op :Both bandes Simple bande Multi-op	JIDX contest, Po Box 59,Kamata, Tokyo 144-8691 Japan (ou) cw@jidx.org
Ontario QSO Party (ODXA) SSB-CW-FM En deux parties ☺	17 Avril 1800Z 18 Avril 1500Z et 18 Avril 1200Z 18 Avril 1800Z	160-10m + 146.520 VHF UHF CW SSB FM	Phonie 1 pt CW 2 pts V/UHF 5 PTS VA3RAC OU VE2ODX 10pts	Faire seulement stations de l'ontario pour info : http://cco.ve3xd.com/oqp/	RST + QTH	Simple Op toute band et tout mode Simple op CW Simple op SSB	P.O. Box 93149, Burlington, Ontario L7M 4A3, Canada Log elect : Upload sur leur site web
YU DX CW (Yugoslavie) en deux parties	17 Avril 2100 Z 18 Avril 0500 Z Le 19 Avril de: 0900Z à 1700Z	160 –10m CW seul	1pt / même ITU Zone 3pt /autre NA 5pt / DX	ITU Zone et Yugoslavie préfixe sur chaque bande	RST + ITU Zone	Simple-op :Mixe mode CW seul SSB seul Multi-op simple tx	Box 48, 11001 Beograd, Yougoslavia, yudx@yulrs.org.rs
Florida QSO Party SSB-CW 20 hres au total : en deux parties	24 Avril 1600Z 25 Avril 0159Z et le 25 Avril de : 1200Z a 2159Z	80-10m CW & SSB http://www.floridaqsoparty.org/	1 pt/SSB 2 pt/CW	FL counties (67) 0-5watts = pts x5 6-150 watts = pts x 2 150w et plus = pts x 1	RST + QTH	Simple-op Multi-op,simple TX Multi-op multi TX	WD4AHZ, 5362 Castleman Dr., Sarasota, FL 34232 logs@floridaqsoparty.org (Cabrilo)
New England QSO Party SSB-CW http://www.neqp.org/ ☺	01 Mai 2000Z 02 Mai 0500Z et 02 Mai 1300Z 02 Mai 2400Z	80 a 10m CW - SSB Et VHF-UHF sur Fréq simplex	Phonie 1 pt CW 2 pts Digital 2 pts	Nombre de contés de la Nouvelle angleterre contacté sur 67 possible PS: log format cabrilo	Ve: RST+prov Nouv.angl. : RST+etat +conté	Simple-op-haut-puiss. Simple-op-bass-puiss. Simple-op-QRP Multi-op-simp-TX	NEQP P O Box 3005 Framingham, Ma 01705-3005,USA Logs@neqp.org
ARI (Itali) SSB-CW-RTTY ☺	01 Mai 2000Z 02 Mai 2000Z	160-10m CW SSB RTTY	même prov. 0 pt. même cont. 1 pt. autre cont. 3 pts. Itali 10 pts.	Simple op Multi op simple TX SWL	Can : RST + ser# Itali : RST + prov.	Simple op CW Simple op SSB Simple op RTTY Simple op Mix mode Multi op avec soucat.	A.R.I. Contest Manager, c/o ARI, Via D. Scarlatti 31, 20124 Milano (MI), Italie.aricontest@kkn.net
CQ-M International DX SSB-CW (Russie) ☺	08 Mai 1200Z 09 Mai 1200Z	160-10m CW - SSB	même pays : 1 pt même continent: 2 pts DX : 3 pts	Nombre DX plus liste : R-150-s http://www.translate.ru/ur/1/tran_url.asp	Call :QC M RST + ser#	Simple Bande : simp op CW simp op SSB simp op Mix Mod Multi Bandes :	CQ-M Contest P.O.Box 25464, Krasnoyarsk 660049, RUSSIA cqjm@sr.ru
Fists Spring Sprint CW http://www.fists.org/sprints.html ☺	08 mai 1700z 08 mai 2100z	80-10m CW	QSO avec membre 5pts non memb. 2pts	nomb de prov + états + DX	prov + prenom + no de membre	QRO > 5 watts QRP < 5watts Club toute puiss.	1900 Pittsfield St.Kettering, OH 45420,USA wa1lad@cox.net

Légende :

NA= Amérique du Nord	Can.Terr= territoire Canadien	OWN = indicatif de ta région ex (VE)	INT = internationale
DX = longue distance(autre continent)	Simple op = simple opérateur	Simple tx = un seul transmetteur	Abbr = abréviation
Ser # = numéro du QSO	Multi op =plusieurs opérateurs	Multi tx = plusieurs transmetteurs	YL = femme amateur
H Q = quartier général	Lettre en maj. = préfixe du pays	IOTA = recherche des îles sur l'air	OM=homme amateur

Hamfest du Québec 2010 » 28^e édition

» Au Curling Aurèle-Racine et au Centre culturel de Sorel-Tracy.
Place du Centre civique, Sorel-Tracy (Québec), sortie 181 de l'autoroute 30.

» SAMEDI 29 MAI 2010

- Souper des Hiboux samedi soir 18h au restaurant La Bouff-Tifail. De nombreux prix de présence seront remis. Pour réservation, contacter Robert Régimbald VE2FPD au 819 463-2399.
- Visite du Musée québécois de la radio (ouvert de 11 h à 17 h).
(admission spéciale 3\$ pour les visiteurs du Hamfest)



» DIMANCHE 30 MAI 2010 (Ouverture: 6h pour exposants)

Hamfest et marché aux puces au Curling Aurèle-Racine

- 9 h: entrée générale pour tous les visiteurs (5\$)
- Exposants commerciaux sur place (radio-amateur, électronique, informatique)
- Plus d'une centaine d'exposants. Table intérieure: 15\$ (une entrée incluse)
- 10 h: tirages divers et prix de présence

Autres activités:

- Visite du Musée québécois de la radio (ouvert de 11 h à 17 h)
(admission spéciale 3\$ pour les visiteurs du Hamfest)
- 10h30: assemblée générale de Radio Amateur du Québec
(dans la salle de conférence du Hamfest)



» GRANDS PRIX (RADIOWORLD, les Produits électroniques Elkel)

Radio world

Une valeur de 250\$



Émetteurs-récepteurs VHF, puissance sortie réglable de 5 à 65 W

- Communication numérique possible (avec option UT-118)
- Pas sélectionnable: 5, 10, 12.5, 15, 20, 25, 30, 50 Khz
- Mode de modulation: FM/AM (réception uniquement)
- Mémoires: 207 avec alphanumérique
- Balayage dynamique des mémoires (DMS)
- Exclusion possible de canaux lors du balayage
- 24 mémoires avec numérotation DTMF automatique
- Réglage de l'éclairage de l'afficheur (couleur et intensité)
- Bargraph S-mètre
- Codeur et décodeur CTCSS et DCS
- Délai de reprise de balayage ajustable
- Atténuateur 10 dB commutable
- Décalage fréquence pour utilisation relais

Elkel

Une valeur de 470\$



Émetteurs-récepteurs FT-8800

- Retournez à la simplicité avec ce nouveau mobile bi-bande FM de YAESU
- Sortie haute puissance
- Récepteur à couverture large incluant la bande aviation AM
- Plus de 1000 canaux mémorisables
- Façade détachable et déportable
- Compatibilité avec le système internet WIRES.
- Incluant le Kit de séparation pour FT-8800 YSK-8800
- Plages de fréquence:
RX: 108-520MHz 700-999.995MHz
TX: 144-148MHz ou 144-146MHz
430-450MHz ou 430-440MHz
- Pas d'incrément: 5/10/12,5/15/20/25/50 Khz

» DIRECTIONS:

- En provenance de l'ouest: autoroute 30 direction est
- En provenance du sud: autoroute 10 puis autoroute 30 direction est
- En provenance de l'est: autoroute 20 ou route 132 direction ouest
- En provenance du nord: autoroute 40 puis la traverse de St-Ignace

» À VISITER

Le Musée québécois de la radio à la Maison des Gouverneurs 90, chemin des Patriotes, Sorel-Tracy
450 780-1158

» RÉSEAU

- Sur relais VE2RBS
145,370 (-) Mhz Tone 103,5 Hz
(à partir du 29 mai 2010)
- Sur relais VE2FCT
146,610 (-) Mhz DSTAR
- Réseau routier / guidage (VE2RBS):
Dimanche 30 mai 2010 de 6 h à 10 h

» POUR INFORMATIONS:

- **Luc Leblanc VE2DWE**
C.P. 533 Sorel-Tracy (Québec)
CANADA J3P 5N9
Téléphone: **450 743-8676**
Télécopieur: 450 743-8676
ve2cbs@raqi.ca
www.hamfest.qc.ca
www.ve2cbs.qc.ca
- *Emplacements VR sans service*

» ORGANISÉ PAR:



Sylvain Simard
Député de Richelieu

Québec



Louis Plamondon
Député de Bas-Richelieu-
Nicolet-Bécancour
à la Chambre des communes



VILLE DE
SOREL-TRACY

» ATTENTION: Le programme définitif et détaillé de l'événement sera disponible sur place le 30 mai 2010.